

# **Règlement officiel du jeu concours photo « Capturez le Forez »**

## **1-Organisateur**

Le concours est organisé par Loire Forez agglomération dans le cadre de l'ouverture prochaine d'un nouvel équipement culturel sur son territoire, L'Orée – De fils en liens.

## **2. Objet du concours**

Ce concours a pour objectif de sélectionner les **10 plus belles photos** du territoire de Loire Forez. Les photos seront valorisées et leurs auteurs recevront des **entrées gratuites** pour découvrir le **nouveau musée L'Orée à Cervières**. Ce dernier ouvrira ses portes le **6 mai 2026**.

## **3. Conditions de participation**

- La participation est **gratuite**.
- Les participants doivent :
  1. **Liker le post officiel du concours** sur Instagram.
  2. **Envoyer leur photo en message privé (DM) sur Instagram** à la page officielle de Loire Forez agglomération.
  3. Ajouter **une phrase expliquant pourquoi ils aiment ce lieu ou ce paysage**.
- **Date limite de participation : 27 avril 2026 à 23h59.**

## **4. Modalités de participation**

- Chaque participant peut envoyer **une seule photo**.
- Les photos doivent être **originales et personnelles**, prises sur le territoire de Loire Forez.
- Sont **exclus** : les photos contenant des éléments offensants, des droits d'auteur de tiers ou des contenus inappropriés.

## **5. Sélection des gagnants**

Le service communication sélectionnera les **10 meilleures photos** en fonction de :

- La qualité artistique et technique
- La créativité
- La représentation du territoire et des paysages du Forez
- Les gagnants seront **annoncés sur Instagram** et contactés via DM.

## **6. Lots**

- Chaque gagnant recevra **des entrées gratuites pour L'Orée**, le nouveau musée à Cervières.
- Les lots sont **non échangeables et non remboursables**.

## **7. Droits d'utilisation**

- En participant, le participant **autorise Loire Forez agglomération à utiliser sa photo** sur ses supports de communication (site web, réseaux sociaux, affiches, presse) en mentionnant le nom du photographe.
- Le participant conserve la propriété intellectuelle de sa photo.

## **8. Responsabilités**

- L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de problème technique ou perte des messages envoyés.
- L'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier le concours en cas de force majeure.

## **9. Données personnelles**

- Les informations collectées ne seront utilisées que pour la gestion du concours et la remise des lots.

- Conformément au RGPD, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification et de suppression de leurs données en contactant l'Organisateur via Instagram ou email.